



Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan

130.000 habitants
65 communes

Commune de Chéhéry – Château de Rocan

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 4 – 23 Février 2015

LE PROJET DE TERRITOIRE EN MARCHÉ

La réunion de concertation des 113 délégués communautaires se tiendra le 18 mars à 18 h à la salle de Vivier-au-Court

LES MESURES D'OPTIMISATION DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC PRESENTÉES

Après un long et minutieux travail d'analyses, les services communautaires ont présenté les premiers résultats de l'optimisation du réseau de transports publics urbain sur les secteurs de Charleville Mézières et Sedan aux membres de la quatrième commission. Une contribution qui vise à rendre l'offre plus lisible et plus simple dans un souci de bonne utilisation des deniers publics au vu de la fréquentation du réseau.

D'autres réunions sont programmées pour la suite de la présentation des propositions des services.

LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE PLUS QUE JAMAIS A L'AGENDA

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine impose la création dans chaque quartier prioritaire au sens de la politique de la ville d'un conseil citoyen, lequel est associé « à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville ». Mais la création des conseils citoyens est de nature à rendre plus complexe et moins lisible l'organisation de la démocratie participative quand des conseils de quartier ou d'habitants existent déjà, comme c'est le cas pour la commune de Charleville – Mézières.

Aussi à l'initiative du Président Boris Ravignon, un amendement a été déposé dans le cadre du débat sur la Loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, dont les impacts propres à la communauté d'agglomération ont d'ailleurs été présentés lors du débat d'orientations budgétaires.

LE JOURNAL INTERNE, C'EST POUR BIENTOT !

Après une phase d'hibernation, le journal interne de la Communauté d'Agglomération Charleville – Mézières Sedan sortira son premier numéro le 2 mars prochain.

De fréquence mensuelle, le journal interne se décline autour de quatre rubriques : « *une femme ou un homme, une mission* », « *à votre service !* », « *une vie après le boulot* », « *infos pratiques* ». Les agents communautaires pourront aussi choisir dans ce numéro le titre du journal interne en votant pour retenir l'une des deux options proposées voire en proposer une.

LA LETTRE HEBDO, ENCORE TROP JEUNE POUR SORTIR TOUTE SEULE !

Des informations contenues dans la lettre hebdo se sont retrouvées dans la presse locale. Rien de très grave sauf que la lettre hebdo est encore trop jeune pour sortir toute seule !